

Compte rendu de séance

Séance du 8 Novembre 2019

L' an 2019 et le 8 Novembre à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,en Mairie, salle du Conseil sous la présidence de HENRY Pierre, Maire.

Présents : M. HENRY Pierre, Maire, Mmes : AZAMBOURG Patricia, LABBÉ Marie-Laure, MM : BOUQUIN Jean-Jacques, DE DREUZY Philippe, GARRIDO Francis, MÉNAGER Jean-Philippe, PERRUCHE Jean-Marc

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MARTIN Muriel à M. DE DREUZY Philippe, MM : COUTAND Patrick à M. GARRIDO Francis, LAMBERT Laurent à M. MÉNAGER Jean-Philippe

Excusé(s) : Mme ORLAND Martine

Absent(s) : Mmes : BERRUÉ Laure, RECOLÉ Catherine

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 8

Date de la convocation : 31/10/2019

Date d'affichage : 31/10/2019

A été nommé(e) secrétaire : Marie-Anne BOUSSIER, Secrétaire de Mairie

La séance débute avec l'approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 4 octobre 2019.

Au cours de sa séance, le Conseil Municipal :

Demande de subvention au Fonds de Concours de la Communauté de Communes des Portes de Sologne pour les travaux d'aménagement de la Rue de la Mairie - Révision des montants (réf : 2019-25)

- **APPROUVE à l'unanimité** le plan de financement,
- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter la Communauté de Communes au titre du Fonds de Concours pour l'aide au financement de l'aménagement de la Rue de la Mairie.

Il est fait remarquer que l'opération a été subventionnée à hauteur de 80%.

Demande de subvention au titre du Contrat Départemental - Volet 2 de soutien aux projets structurants du territoire de la CCPS pour l'aide au financement des travaux de voirie pour le CPI de Sennely (réf : 2019-26)

- **APPROUVE à l'unanimité** le projet de voirie pour le CPI de Sennely,
- **APPROUVE à l'unanimité** le plan de financement et **DECIDE à l'unanimité** d'inscrire au budget 2020 les crédits nécessaires,

- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter le Département du Loiret pour l'aide au financement des travaux de voirie pour le CPI de Sennely.

Adoption des nouveaux statuts de l'Amicale du Personnel de la CCPS (réf : 2019-27)

- **ADOpte à 9 voix Pour et 2 Abstentions** les statuts de l'« Amicale du Personnel des Portes de Sologne ».
- **PREVOIT à 9 voix Pour et 2 Abstentions** chaque année les crédits nécessaires au versement de la subvention.

Indemnités de conseil allouées au comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur des communes pour l'exercice 2019 (réf : 2019-28)

- **DECIDE à l'unanimité** la reconduction du versement de l'indemnité de conseil au taux de 100%, compte tenu des dépenses budgétaires de la commune.

Renouvellement du contrat et annexe SEGILOG Informatique réf : 2019-29

- en **ACCEPTÉ à l'unanimité** le contenu,
- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à signer le renouvellement du contrat pour une durée de 3 ans à compter du 15 décembre 2019, jusqu'au 14 décembre 2022, et, en accord avec la Société,
- **PREVOIT à l'unanimité** d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2020.

Mise en place du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) (réf : 2019-30)

- **d'INSTAURER à l'unanimité** l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) dans les conditions indiquées ci-dessus,
- **d'INSTAURER à l'unanimité** le Complément Indemnitare Annuel (CIA) dans les conditions indiquées ci-dessus,
- que les crédits correspondants seront calculés dans les limites fixées par les textes de référence et inscrits chaque année au budget.

Rapport annuel d'activité 2018 de la Communauté de Communes des Portes de Sologne (réf : 2019-31)

- **DE PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes et de **N'EMETTRE aucune observation** sur le rapport d'activité 2018 annexé à la présente délibération,

Questions diverses :

Terrain Multisports (Citystade)

Jean-Marc PERRUCHÉ informe le Conseil municipal qu'il a participé à la commission technique pour la présentation des offres pour l'aménagement d'un terrain multisports à Neuville-aux-Bois le 18 octobre dernier. C'est la Société AQUARELLE de Lamotte-Beuvron qui a été retenue.

Il reste donc à faire chiffrer la préparation du terrain et voir quelles options peuvent être choisies pour l'aménagement de ce terrain multisports.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du lancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Pour le Comité de Pilotage de ce PLUi, la commune est représentée par son maire et un élu. L'élu désigné est M. Jean-Jacques BOUQUIN, 1er Adjoint au Maire.

Un cahier de concertation est à disposition dans toutes les mairies de la CCPS afin d'y recueillir toutes les observations.

Une réunion est prévue le 29 novembre prochain à 10h45 en mairie avec le Bureau d'Etudes afin de commencer à travailler sur le foncier de la commune.

Villechaume: abattage des peupliers

Jean-Jacques BOUQUIN informe le Conseil Municipal que l'abattage des peupliers à l'étang de Villechaume a commencé. C'est l'entreprise VELBOIS qui en est chargée pour 3,50€ du stère récupéré. Par contre, tout ce qui est branchage est à la charge de la commune. Il faudra donc demander une dérogation à la Préfecture afin de pouvoir les brûler.

Remplacement temporaire de la secrétaire de mairie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir mandaté ADECCO, société d'intérim, afin de pouvoir procéder au remplacement temporaire de la secrétaire de mairie en congés maternité à compter du 17 décembre 2019. Au vu des différents CV reçus, une candidate a été reçue et conviendrait. Une simulation budgétaire a été demandée à ADECCO afin de pouvoir donner une suite favorable à ce remplacement.

Cérémonie du 11 novembre 2019

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la présence de M. Ludovic PIERRAT, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture à la cérémonie du 11 novembre.

Etude Patrimoniale de l'Eau

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une réunion sur l'Etude Patrimoniale de l'Eau est prévue Samedi 9 novembre 2019 à 10h00 en mairie afin d'évoquer les suites de cette étude avec les élus.

Sainte Barbe à Sennely

Jean-Marc PERRUICHE rappelle au Conseil municipal que la Sainte Barbe à Sennely sera fêtée le 7 décembre 2019 et que tous les élus y sont conviés.

Boîte à livres

Jean-Jacques BOUQUIN informe le Conseil Municipal que la boîte à livres a été mise en service. Les matériaux ont coûté 420€ à la commune et c'est un administré qui s'est chargé de la fabriquer et de la poser bénévolement. Il est donc décidé de lui verser une compensation sous forme de chèque cadeau afin de l'en remercier.

Etat de catastrophes naturelles dû à la sécheresse

Philippe DE DREUZY demande si la commune de Sennely, à l'instar des communes voisines, a fait une demande pour l'état de catastrophe naturelle dû à la sécheresse en 2018. Monsieur le Maire indique qu'aucune demande n'a été faite pour 2018 auprès de la Préfecture car aucun dossier n'a été fait par les administrés. Pour 2019, des demandes d'informations ont été faites auprès de la mairie par 2 administrés mais à ce jour, aucune suite n'a été donnée par ceux-ci. Si des dossiers venaient à être montés, la mairie est prête à les transmettre à la Préfecture.

Restructuration du cimetière

Marie-Laure LABBE informe le Conseil Municipal de l'état d'avancement de la restructuration du cimetière. Elle indique qu'un plan numéroté du cimetière est en cours de finalisation ainsi que le fichier informatique de base contenant toutes les concessions.

Séance levée à: 22:30

En mairie, le 12/11/2019

Le Maire
Pierre HENRY

